

Réf: Dossier 259212

Avis de constitution

SOCIETE « ECKO-TRANS »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE BESSIKOI, Lot 4484-4485, Ilot 398

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22 Sept 2023, et enregistrés au CEPICI le 02 Oct 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ECKO-TRANS »

Objet : TRANSPORT PUBLIC ET PRIVE; IMPORT-EXPORT; VENTE DE MATÉRIELS DE CONSTRUCTION; PRESTATION DE SERVICES DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Trente Mille (30,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE BESSIKOI, Lot 4484-4485, Ilot 398

Dirigeant(s) Mme TAGROU MARINA CHAVELLE DELOR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-11571 du 23/10/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°75028/GTCA/RC/2023 du 23/10/2023

